



OCT - 5 1984

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Industry,
Science and Technology for:

CATEGORY OF DEVICE:

Electronic Computing Scale

APPLICANT / REQUÉRANT:

Mettler-Toledo Canada Limited
735 Toledo Court
P.O. Box 5088
Burlington, Ontario
L7R 3Y8

MODEL(S) / MODÈLE(S):

8427

RATING / CLASSEMENT:

15 kg x 0.005 kg and/et 30 lb x 0.01 lb

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de
l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, pour:

CATÉGORIE D'APPAREIL:

Balance de calcul électronique

MANUFACTURER / FABRICANT:

Mettler-Toledo Canada Limited
735 Toledo Court
P.O. Box 5088
Burlington, Ontario
L7R 3Y8

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of the principal features only.

SUMMARY DESCRIPTION:

The device is an electronic computing scale with an integral printer. It can be configured with full programming capability, or as a "satellite" unit that obtains non-metrological programmed data from another source. It can also be interfaced to an approved and compatible weighing element when it does not include a load cell.

An optional customized computer keyboard can be used to program the scales.

The left side of the keyboard consists of thirty-two "PLU" keys in an 8x4 format for pre-programming up to 62 items. Twenty keys on the right side provide the following:

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'une balance de calcul électronique comportant une imprimante solidaire qui peut être configurée de manière à être entièrement programmable ou à servir d'appareil asservi qui obtient les données programmées non métrologiques d'une autre source. Cet appareil peut également être relié à un élément de pesage approuvé et compatible lorsque la cellule de pesage n'est pas incluse.

Un clavier d'ordinateur optionnel peut être utilisé pour programmer l'unité maîtresse ainsi que les unités asservies.

On retrouve à la gauche du clavier trente-deux touches PLU disposées en 8 x 4 qui assurent la préprogrammation de 62 éléments d'information au plus. Vingt touches situées à la droite assurent les fonctions suivantes:

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

- "0-9" for effecting numeric entries.
- "ZERO" for zeroing weight indication.
- "TARE" for manual entering of tare, either by applied load or by numeric entry.
- "PRE-PACK" for the retention of tare value, unit price and auto printing.
- "CLEAR" for clearing an entry.
- "LABEL FEED" for advancing the printer tape.
- (/) for accessing other functions.
- "VOID" for voiding last transaction.
- "ENTER" for entering keyboard digits.
- "PRINT" for initiating printing.
- "FP" for special functions.

The dot-matrix display consists of two indicators, one for the customer and one for the trader. Each indicator can display either a 19-character alphanumeric message or weight, unit price and total price. Display legends indicate "NET", "BY COUNT", "kg", "100g", "PREPACK", "ON LINE" and "TARE LABEL".

Tare range is full scale for the 30 lb capacity model, 9.995 kg for the metric (15 kg) version.

The device is sealed as follows:

- a) one tamper proof paper seal over the access hole to the single softswitch located back of the load spider just right of center;
- b) one wire and lead seal through the drilled screws located in front of the load spider to prevent removal of the scale housing.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

- "0-9" pour introduire les données numériques;
- "ZERO" pour remettre à zéro le poids affiché;
- "TARE" pour introduire manuellement la tare, soit à l'aide de la charge appliquée ou à l'aide de chiffres;
- "PRE-PACK" pour conserver les valeurs de tare, le prix unitaire et l'impression automatique;
- "CLEAR" pour supprimer une entrée;
- "LABEL FEED" pour faire avancer la bande de l'imprimante;
- "(/)" pour accéder à d'autres fonctions;
- "VOID" pour annuler la dernière transaction;
- "ENTER" pour introduire les chiffres au moyen du clavier;
- "PRINT" pour actionner l'imprimante; et
- "FP" pour utiliser des fonctions spéciales.

Le dispositif d'affichage par points se compose de deux indicateurs, soit un indicateur destiné au client et un autre au commerçant. Chaque indicateur peut afficher un message alphanumérique à 19 caractères ou le poids, le prix unitaire et le prix total. Des voyants sont associés aux fonctions suivantes: "NET", "BY COUNT", "kg", "100 g", "PREPACK", "ON LINE" et "TARE LABEL".

La plage de tarage correspond à l'étendue de mesure entière de la balance dans le cas des modèles d'une capacité de 30 lb et à 9.995 kg dans le cas des balances de modèle métrique (15 kg).

L'appareil est plombé comme suit:

- a) un sceau inviolable en papier est placé sur le trou d'accès de l'unique interrupteur programmable situé à l'arrière de l'araignée de chargement à la droite du centre;
- b) un fil métallique et un plomb traversent des vis situées à l'avant de l'araignée de chargement de manière à empêcher la dépose du boîtier de la balance.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

The sealing means is exempt from providing ready access to other components or adjustments as per SGM1/12.

This revision is to add the option of having an external weighing element.

Evaluated by: Carl Cotton, Calibrations and Approvals Technologist. Tel. (613) 952-0663.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

Le dispositif de plombage n'est pas tenu de permettre l'accès facile aux autres composants ni aux dispositifs de réglage conformément à la directive ministérielle SGM1/12.

Cette révision est pour ajouter l'option d'avoir un élément de pesage externe.

Évalué par: Carl Cotton, Technologue en étalonnage et approbations. Tel. (613) 952-0663.



Mettler: Model # 8427 / # de modèle 8427

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation and manner of use of trade devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Industry Canada.



D. W. Morgan

Manager,
Weights and Measures Laboratories

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation, et l'utilisation commerciales des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquages sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local d'Industrie Canada.

OCT - 5 1984

Date:

Gérant,
Laboratoires des Poids et mesures